



Photo : AgfB

(S')orienter, ça s'apprend !

PROCESSUS

Vers une école orientante

PRATIQUES

De la connaissance de soi au choix
Délocaliser pour orienter
Et hors de nos frontières...

REPÈRES

L'orientation :
une mission des centres PMS

SECONDAIRE

Des clés pour une éducation aux choix

Dans un monde en perpétuel mouvement, la faculté de poser des choix revêt une importance cruciale. Devant la myriade de possibilités d'études et l'évolution constante du marché de l'emploi, un accompagnement s'avère (souvent) indispensable.

Comme acteur de première ligne, le centre PMS, dont la mission d'orientation est renforcée par le Pacte pour un enseignement d'excellence, veille à accompagner le jeune pour qu'il puisse s'informer, s'interroger et questionner ses représentations et, au final, prendre une décision. C'est **Sophie DE KUYSSCHE**, Secrétaire générale de la Fédération des Centres PMS libres (SeGEC) qui le rappelle, convaincue qu'il s'agit là d'une responsabilité partagée avec les parents et l'école.

Fervent partisan d'une école « orientante », **Frédéric NILS**, professeur à la Faculté de psychologie de l'UCL, propose de penser l'école comme étant, en soi, un dispositif d'aide à l'orientation. La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique l'a bien compris, et a fait de l'éducation aux choix l'un des principaux axes de ses deux derniers Plans d'actions prioritaires. Un travail a notamment été mené sur la manière de faire remonter au conseil de classe les informations relatives à l'élève et à ses choix. Si elle met aussi l'accent sur la formation en proposant différents modules¹, Frédéric NILS, lui, a mis en place le premier certificat universitaire en Belgique francophone pour former des conseillers en orientation. Bonne lecture ! ■

Conrad van de WERVE

1. Organisés par le CECAFOC (Centre catholique pour la formation en cours de carrière)

Vers une école orientante

Interview et texte : Brigitte GERARD

Si, au siècle dernier encore, les destins semblaient bien souvent tout tracés, aujourd'hui, personne n'échappe plus à la nécessité de poser des choix. Et les possibilités d'études et d'emplois sont devenues si nombreuses qu'il est bien ardu de s'y retrouver. Seul, c'est quasi mission impossible... Fort de ce constat, **Frédéric NILS**, docteur en psychologie, sociologue et professeur à la Faculté de psychologie de l'UCL, a mis sur pied un certificat universitaire pour former les conseillers en orientation, une première en Belgique francophone. Il fait ici le point sur la problématique de l'orientation aujourd'hui, tant scolaire que professionnelle.

Quand on parle d'orientation scolaire et professionnelle, de quoi s'agit-il exactement ?

Frédéric NILS : On peut dire de l'orientation qu'il s'agit d'un processus continu, tout au long de la vie, qui débute dès le choix d'une école maternelle effectué par les parents. Globalement, l'objectif d'un conseiller en orientation est d'aider tout individu, enfant, adolescent ou adulte, à développer ses compétences lui permettant de mieux se connaître, de mieux connaître les filières de formation, les métiers et le marché de l'emploi, de l'aider à faire des choix et à être le plus adapté possible aux différents contextes scolaires ou professionnels auxquels il sera confronté.

Comment le conseil en orientation a-t-il évolué pour s'adapter à la complexification des filières de formation et du marché de l'emploi ?

FrN : Au début du siècle dernier, c'est surtout sur base de tests d'aptitude que l'on indiquait aux jeunes quels étaient les métiers dans lesquels ils allaient pouvoir travailler. Dans l'entre-deux-guerres, on a continué à utiliser ce « testing », mais ce sont plutôt les intérêts professionnels qui étaient prioritaires. On ne testait plus des aptitudes, mais les domaines d'intérêt des jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir au mieux.

Après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une période de plein emploi, jusque dans les années 70, pendant laquelle toute personne au travail pouvait se permettre d'être un peu plus exigeante. Il y a donc eu une vague de conseils en orientation beaucoup plus centrés sur la personne, sur ses besoins, sur son développement.

Enfin, depuis une vingtaine d'années, avec la complexification des carrières et des filières de formation, on se trouve dans une approche constructiviste. L'essentiel est ici de pouvoir donner de la cohérence à sa trajectoire, de pouvoir revenir sur son vécu, sa trajectoire scolaire et professionnelle, pour mieux se projeter dans l'avenir. Mais, étant donné l'absence jusqu'ici d'une formation universitaire dans le conseil en orientation en Belgique francophone, cette approche constructiviste est encore rarement utilisée par nos conseillers en orientation.

C'est pourquoi, vous avez souhaité mettre en place un certificat universitaire en orientation scolaire et professionnelle, qui sera accessible dès la rentrée prochaine...¹

FrN : Oui, en effet. La Fédération Wallonie-Bruxelles était quasi la seule région d'Europe où une telle formation n'existait pas. Il s'agira ici d'un programme de 200 heures en horaire décalé, qui sera un premier grand pas vers le développement de compétences dans le conseil en orientation. Le certificat s'adressera aux jeunes diplômés de psycho, qui n'ont pas forcément d'expérience dans le domaine de l'orientation, mais aussi aux professionnels de l'orientation, qui ont un minimum de cinq années d'expérience.

En quoi consistera la formation ?

FrN : Le programme aura pour vocation de développer des compétences théoriques, mais surtout des compétences pratiques. Un tiers du temps sera consacré aux grands courants théoriques en matière d'orientation scolaire et professionnelle, et les deux autres tiers à des pratiques et techniques concrètes, à la connaissance des institutions, du monde scolaire, du marché du travail.

Quel doit être le rôle de l'école en matière d'orientation ?

FrN : À nouveau, la Belgique est un peu à la traîne, mais cela fait une trentaine d'années que l'on parle, notamment au Canada et aux États-Unis, d'une « école orientante ». Il s'agit là d'une manière de penser l'école comme étant, en soi, un dispositif d'aide à l'orientation. Celle-ci doit donc faire réellement partie du projet de l'école, il doit y avoir un accord de tous les acteurs sur cette mission d'orientation, et il faut former les enseignants pour qu'ils puissent



© stocklib

organiser des activités orientantes dans le cadre de leurs cours. Cette école orientante sera, selon moi, amenée à se généraliser dans les années qui viennent.

Quels sont les acteurs qui jouent un rôle au niveau de l'orientation scolaire ?

FrN : Une étude que j'ai réalisée voici quelques années a montré que les acteurs principaux en la matière demeuraient les parents. C'est vers eux que l'enfant ou l'adolescent se tournera le plus pour des questions relatives à son orientation. Ensuite, il y a les enseignants, qui donnent des feedbacks aux élèves sur leur niveau, des conseils par rapport à des choix éventuels. Et il y a la famille élargie, les pairs, les amis... Les agents PMS n'arrivent, en fait, que bien plus tard. Mais le Pacte d'excellence prévoit une modification de leurs missions : ils ne devront plus se charger d'une mission d'information, mais pourront se consacrer davantage à de l'orientation et auront, dès lors, plus de temps pour accompagner les jeunes².

Est-il plus compliqué pour les jeunes de s'orienter aujourd'hui qu'il y a 30 ans ?

FrN : Oui, clairement. Il y a plus d'anxiété que par le passé, en ce sens que le nombre de filières de formations, de métiers a largement augmenté, et qu'il est très compliqué d'avoir une vision globale de ce qui existe. Par ailleurs, les trajectoires scolaires et professionnelles étaient autrefois bien plus déterminées qu'aujourd'hui. D'un côté, tant mieux, on a plus de choix, plus de liberté, mais d'un autre côté, cela génère de l'anxiété car on se trouve face à un futur très chaotique.

Il y a aussi probablement davantage de difficultés pour le jeune d'aujourd'hui à se projeter dans un avenir à moyen et long terme. Beaucoup ne se posent pas tellement la question du travail qu'ils vont faire plus tard, mais plutôt de savoir s'ils vont réussir leurs études.

Quel est le rôle du Centre d'information et d'orientation (CIO) de l'UCL ?

FrN : Le CIO a des missions multiples qui touchent à l'information,

à la psychologie de l'orientation, et il s'adresse à plusieurs publics, notamment aux jeunes en fin de scolarité obligatoire. Le CIO organise des soirées d'information et d'orientation dans les écoles, où la plupart des disciplines de l'enseignement supérieur sont représentées. Les élèves assistent à des exposés et peuvent ensuite poser leurs questions aux professionnels.

Le CIO reçoit aussi des jeunes en rendez-vous individuel et organise dans les écoles des ateliers d'aide à la réflexion en matière d'orientation. Il aide également les étudiants de l'UCL qui ne sont pas satisfaits de leur choix d'orientation et veulent se réorienter en cours de parcours.

Et le CIO a mis en place une série d'activités pour faciliter l'entrée sur le marché du travail : des ateliers CV ou lettres de motivation, de l'aide à la recherche d'emploi... Enfin, il développe des activités spécifiques pour les personnes insérées dans la vie active qui ont envie de reprendre des études universitaires.

Est-il fréquent que les jeunes se trompent d'orientation et souhaitent changer en cours d'année ?

FrN : Oui, un nombre non négligeable d'étudiants se rendent compte que les cours ne leur plaisent pas, ou qu'ils n'avaient pas vraiment de projet professionnel en lien avec leurs études. Bien sûr, la mauvaise orientation est une cause importante d'échec au début du parcours dans l'enseignement supérieur.

Autre enjeu : pour une série de jeunes, l'orientation pendant la scolarité obligatoire s'apparente plutôt à une sélection sur base des points, des bulletins, des conseils de classe. Certains fondent, dès lors, pas mal d'espoir dans le Pacte d'excellence pour que ce type de mécanisme de sélection évolue vers une réelle orientation plutôt qu'une orientation par défaut, contrainte par des résultats scolaires médiocres. ■

1. Informations et inscriptions :

<https://uclouvain.be/fr/etudier/ufc/orientation-scolaire-et-professionnelle.html>

2. Lire aussi pp. 6-7 de ce dossier

De la connaissance de soi au choix

Propos recueillis par Brigitte GERARD

À l'Institut Saint-Berthuin de Malonne, les enseignants souhaitent aider les élèves à réfléchir à leur orientation, mais aussi à leur construction personnelle. Ils ont dès lors mis en place, en collaboration avec le Centre PMS d'Auvelais, un « projet personnel » dès la 5^e secondaire, que chapeaute aujourd'hui **Isabelle WOLTECHE**, professeure de français et de religion en 4^e-5^e-6^e années.

« Ce projet a démarré il y a environ 5 ans. Il s'agit surtout d'amener les élèves à réfléchir aux divers critères à prendre en compte pour leur orientation : leur relation à eux et aux autres, leurs compétences, leurs qualités, ce qu'ils imaginent des métiers... Dès la 5^e secondaire, on organise une animation avec le CIO (Centre d'information et d'orientation) de l'UCL, qui vient baliser les choses, présenter les Hautes Écoles et l'université... Ensuite, on propose une animation « restaurant », qui permet de montrer aux élèves sur quels critères on base ses choix. On leur fait croire qu'ils doivent choisir à manger dans un menu, comme au restaurant, et on transpose ensuite cette situation à leur orientation, en fonction de leurs réactions. Ils peuvent aussi se rendre au Forum aux professions, pour y rencontrer des professionnels et leur poser des questions.

En rhéto, les élèves sont plongés dans ce projet dès le premier jour. Ils remplissent un questionnaire pour évaluer leur état d'esprit relatif à leur orientation, et notre approche sera différente en fonction des cas. Le centre PMS vient en classe, et selon les groupes, on leur donne différents dossiers avec certaines tâches, des questionnaires, des informations sur les critères de choix, de la documentation liée à ce qu'ils souhaitent faire... Il y a aussi les soirées CIO, au cours desquelles ils rencontrent des représentants de départements et facultés de l'UCL.

Ensuite, j'assure le suivi auprès de chacun et je les prépare à leur recherche de stages. Chaque année, vers la mi-mars, ils doivent en effet participer à deux jours de stage en entreprise. Là, je pousse les indécis à prendre un rendez-vous personnalisé avec le centre PMS. C'est aux élèves de mener les démarches, d'être proactifs. L'objectif est de rencontrer des professionnels sur leur lieu de travail et d'observer. Je leur propose encore un petit suivi à partir de leur rapport de stage, et j'essaie de faire en sorte que les jeunes restent ouverts à d'autres possibilités, qu'ils puissent poser un choix conscient. Il s'agit de les amener à se dynamiser autour de leur orientation, à se poser des questions, mais aussi de montrer aux parents ce qui est mis en place pour aider leurs enfants. Chaque année, il y a peut-être un ou deux élèves qui ne veulent pas s'impliquer dans ce dispositif, mais 97% d'entre eux en sont très contents ! » ■



Photo : Saint-Berthuin - Malonne

Et hors de nos frontières...

Propos recueillis par Brigitte GERARD

L'asbl « **Orientation à 12** » regroupe les centres PMS des trois réseaux d'enseignement (libre, officiel subventionné et Communauté française), ainsi que Carrefour formation. Son objectif ? Favoriser les échanges européens en matière d'orientation. C'est ce que nous explique **Pierre GLEMOT**, directeur du Centre PMS libre de Neufchâteau et président de l'asbl.

Délocaliser pour orienter

Texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

“ On a réfléchi avec les enseignants « piliers » de l'option, à savoir : les professeurs de français, sport et expression communication, et on s'est dit qu'il serait intéressant de sortir du contexte scolaire et familial avec les élèves de 3^e, dès la rentrée, pour leur apporter quelque chose de différent. Nous avons donc mis sur pied trois jours de classes vertes un peu spéciales. Plusieurs champs d'action sont visés : créer un groupe et travailler l'intégration des nouveaux élèves, permettre aux enseignants et aux élèves d'apprendre à se connaître, faire comprendre aux élèves la finalité de l'option dans laquelle ils se trouvent, demandant un réel investissement personnel et, au besoin, les réorienter.

Les enseignants proposent des jeux de cohésion ou de collaboration pour montrer ce qu'est l'animation. Les agents PMS sont là pour créer un lien avec les élèves et se faire mieux connaître. Ils se chargent de deux animations importantes, en soirée, qui « remuent » beaucoup les élèves, amenés, par exemple, à expliquer les raisons de leur choix d'option et le métier que, petits, ils rêvaient de faire. Les enseignants aussi se livrent, ce qui fait évoluer la relation profs-élèves.

En choisissant une photo qui exprime la manière dont ils voient leur option, ou en travaillant en groupe à la création d'une affiche qui en résume les principales caractéristiques, les élèves parlent d'eux-mêmes, de leur parcours, de leur avenir, et ils collaborent et débattent entre eux. Alors qu'ils se vivent souvent comme étant en échec et coincés dans une option qu'ils n'ont pas nécessairement choisie, évoquer leur parcours permet de mettre en évidence leurs compétences, ce qu'ils ont déjà mis en place, et ça les valorise.

Nous les rassurons aussi sur le fait que ce n'est pas parce qu'on a une qualification en agent d'éducation que l'avenir est bouché. On valorise cette option, qui requiert des qualités que tout le monde n'a pas. Le but, c'est de leur faire comprendre qu'ils ont autant de chances de réussir leur vie personnelle et professionnelle que quelqu'un qui a fait tout son parcours dans le général. L'important, c'est de les apaiser, en leur faisant prendre conscience des compétences qu'ils vont acquérir en fin de degré, par exemple être capables d'encadrer de façon autonome un groupe de jeunes en classes vertes. Cela permet aussi à certains de se rendre compte que l'option ne répond pas à leurs attentes, et ainsi de pouvoir se réorienter. Et ceux qui restent (re)trouvent une réelle motivation : l'an dernier, l'ensemble de la classe a pu poursuivre dans l'année supérieure... C'est la première fois que ça arrive ! » ■

Au sein de l'Institut Technique des Ursulines de Mons, ce tout jeune projet (il en est à sa deuxième édition) est parti d'un constat : les options de 3^e et 4^e TQ Techniques sociales et animation posaient problème depuis plusieurs années (démotivation des élèves, comportements inadéquats, orientation par défaut, sentiment d'être dans une option de « relégation »...). L'idée ? Mettre sur pied des classes vertes tout à fait particulières, comme l'explique **Frédéric LEBRUN**, psychologue du Centre PMS Mons 1.

“ L'objectif de l'asbl « Orientation à 12 » est de permettre à des agents PMS ou des professionnels de l'orientation de passer une semaine dans un pays européen pour y découvrir le système mis en place au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle, et ensuite diffuser les informations récoltées. L'action de l'asbl se décline en quatre axes : les mobilités européennes, l'organisation de colloques¹ et de formations, ainsi que la diffusion d'outils via un site internet² ou la participation à des congrès.

En allant découvrir ce qui se passe ailleurs, il ne s'agit pas de faire ensuite du copier-coller, mais de s'approprier l'essence d'un outil et voir comment on peut en faire bénéficier le plus grand nombre chez nous. Du temps de la ministre Marie-Dominique SIMONET, j'avais aussi été désigné comme représentant du libre au sein du réseau ELGPN (European Lifelong

Guidance Policy Network), pour la politique d'orientation tout au long de la vie. J'ai alors participé à une dizaine de congrès en Europe, au cours desquels nous avons développé des outils en matière d'orientation et partagé nos pratiques avec les autres pays.

Dans la province du Luxembourg, une plateforme orientation regroupe par ailleurs le Forem, le SIEP, les centres PMS et met en place une série de choses en lien avec l'action d'« Orientation à 12 ». De leur côté, les centres PMS croulent sous les demandes en termes de guidance de jeunes, et la mission de l'orientation est parfois difficile car elle est chronophage. Avec le Pacte d'excellence, nous espérons pouvoir nous consacrer davantage aux entretiens à dimension clinique, qui permettent d'approcher l'historique du jeune, sa famille, une certaine intimité... Il s'agit de construire l'estime de soi des jeunes, leur confiance en eux, de leur apprendre

à s'approprier les informations qu'ils trouvent sur internet, à devenir autonomes.

Enfin, l'asbl accueille aussi chaque année des stagiaires et des professionnels de l'orientation scolaire ou professionnelle d'autres pays, pour leur faire découvrir notre manière de travailler. Grâce à ces échanges, on a pris conscience de notre atout majeur, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de disposer d'un dossier global sur les élèves. Dans certains pays, le service orientation ne fait que de l'orientation. Notre richesse est d'avoir un dossier complet, psychologique, social et médical de l'élève, qui permet de le suivre de ses 2 ans 1/2 à ses 18 ans. » ■

1. L'asbl « Orientation à 12 » organise, le 15 juin prochain, un colloque à Bruxelles sur le thème : « Les sens de l'orientation... vers de nouveaux modèles ».

Informations : www.orienta12.be > Colloques

2. www.orienta12.be

L'orientation : une mission

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

En quoi consiste exactement la mission des centres PMS en matière d'orientation ? Comment prend-elle effet sur le terrain ? Que prévoit le Pacte d'excellence à ce propos ? Ces questions, *entrées libres* les a posées à **Sophie DE KUYSSCHE**, Secrétaire générale de la FCPL.

Le décret de 2006 relatif aux centres PMS stipule que leur mission est « *d'accompagner l'élève dans la construction positive de son projet de vie scolaire et professionnelle* »... C'est très large !

Sophie DE KUYSSCHE : Effectivement. Dans les centres PMS, on a des professionnels du développement, de la santé et de l'action sociale. Ces fonctions peuvent être considérées comme complémentaires à celles de l'enseignant, notamment pour les questions d'orientation, l'école ayant cette mission au regard du décret « Mission » de 1997.

La problématique de l'orientation est évidemment centrale pour le centre PMS, parce qu'elle fait partie de la recherche de bien-être du jeune (dans son parcours scolaire et sa vie personnelle) et d'optimisation de ses conditions d'apprentissage. Elle est appréhendée comme un soutien du jeune dans son processus d'orientation, un accompagnement de l'éducation au choix, en mettant l'élève au centre de ce choix.

On ne décide donc plus pour lui. On lui renvoie, en quelque sorte, la responsabilité de son avenir ?

SDK : On est dans une optique d'orientation et de formation tout au long de la vie, ce que spécifie d'ailleurs le décret. C'est un long apprentissage, qui permet d'arriver à faire des choix et à prendre des décisions. Et il n'est pas toujours linéaire. L'erreur, l'échec peuvent aussi être des indicateurs, des moments-charnières où il faut se poser des questions et éventuellement faire d'autres choix. Les agents PMS sont des professionnels qui accompagnent le jeune dans cette démarche en prenant en compte son stade de développement émotionnel, affectif, cognitif, social, et les apprentissages déjà effectués à l'école ou à l'extérieur. Tout cela intervient dans un processus de connaissance de soi et d'orientation. On insiste beaucoup, dans les centres PMS, pour faire prendre conscience aux jeunes et aux parents que cette compétence à s'orienter ne s'acquiert pas en une

fois, mais que c'est un développement qui intervient de manière progressive, et qu'il faut prendre l'élève là où il est. On favorise aussi la multiplicité des sources d'information.

On parle beaucoup aujourd'hui de « développement personnel ». Est-ce cela qui est en jeu dans l'orientation ?

SDK : Il y a effectivement cette notion de développement personnel qui inclut la connaissance de soi, l'estime de soi et la confiance en soi. Il s'agit de faire en sorte que l'élève puisse lui-même trouver ses points forts et ses points faibles, et identifier les compétences à acquérir. Mais on ne peut pas parler d'orientation sans évoquer l'information et



des centres PMS

la connaissance des formations, des filières et des métiers. En sachant que nous sommes dans un contexte où des métiers se créent tous les jours, et où les spécialistes nous disent que plus de la moitié des fonctions qu'exerceront demain les enfants d'aujourd'hui n'existent pas encore. On ne choisit plus un métier pour la vie. S'orienter, c'est donc aussi savoir s'adapter et se former tout au long de sa vie pour répondre à des exigences qui n'existent peut-être pas encore.

Voilà pour la théorie, mais du point de vue pratique, comment faire ?

SDK : Le centre PMS va accompagner le jeune pour qu'il puisse s'informer, s'interroger, questionner ses représentations, élaborer des projets, faire des choix et, in fine, prendre une décision. Cette responsabilité d'accompagnement, le centre PMS la partage avec l'école et les parents.

Ce qui se fait concrètement au sein des écoles se décide en concertation avec le centre PMS. Les initiatives sont très différentes d'un établissement à l'autre et en fonction des classes concernées. On ne réalise pas les mêmes activités d'orientation en 2^e secondaire qu'en rhéto. Cela peut prendre la forme d'animations sur la connaissance de soi, des métiers, des formations, à petite échelle dans un établissement ou à grande échelle en regroupant toutes les écoles d'une même ville, par exemple. Il peut aussi s'agir de visites de salons ou d'entreprises, de rencontres avec des professionnels, etc. (*cf. ci-contre*). Les centres PMS peuvent proposer des interventions collectives en classe ou en groupe, ou des entretiens individuels avec ou sans les parents, etc. On peut aussi trouver sur internet des séquences très bien construites sur la présentation de métiers, dont certains sont peu connus du grand public.

Les partenaires que sont l'école et le centre PMS doivent aussi réfléchir à l'opportunité de faire appel à des acteurs extérieurs tels que le SIEP, le CEDIEP, les Cités des Métiers, qui développent une expertise en matière d'information sur les filières et les professions. Ces diverses initiatives sont bénéfiques à condition que le jeune identifie leur articulation à sa démarche personnelle d'orientation. En ce sens, le triangle famille-école-centre PMS, par la complémentarité des approches, renforce l'accompagnement du jeune dans ses démarches d'orientation.

Que prévoit le Pacte d'excellence en matière d'orientation ?

SDK : Il prévoit de développer l'approche éducative de l'orientation, pour permettre à l'élève d'être véritablement acteur et d'éviter les choix de filières par défaut, comme cela se fait encore trop souvent. Il envisage également de revoir le rôle du conseil de classe. Il faudra, à cet égard, se poser la question des AOB (attestations de réussite avec restriction), difficilement compatibles avec l'approche éducative de l'orientation. Il sera tout aussi nécessaire de mettre le Pacte en lien avec le nouveau tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire, au bout duquel on fait le pari que l'élève sera en capacité de choisir lui-même sa filière (transition ou qualification).

Le Pacte dit encore qu'il faudra insérer des contenus liés à l'orientation dans les cours. On n'a pas, à l'heure actuelle, de précisions sur la manière dont cela pourrait s'opérer. Le Pacte ajoute que les centres PMS seront déchargés de la mission d'information sur les filières. Nous ne sommes pas contre cette disposition (*il existe une multiplicité de filières et de professions, et l'information sur celles-ci ne fait pas forcément partie du cœur du métier de l'agent PMS*), pour autant que les acteurs extérieurs chargés de cette information soient performants, disponibles, neutres, et puissent intervenir aux moments nécessaires. Le Pacte prévoit, enfin, le développement d'un « portail de l'orientation » sur internet. C'est nécessaire, mais pas suffisant ! ■

Salons des études, des professions, des options

De multiples initiatives scolaires, associatives et commerciales proposent aux jeunes des événements informatifs relatifs aux études et aux professions. Salons, rencontres de professionnels, soirées métiers, etc. ont du sens pour l'élève conscient de leur apport dans sa démarche personnelle d'orientation.

Préparer la participation à ces événements avec les jeunes leur permet de les articuler au processus d'orientation en cours. Quelles informations aimerais-je y obtenir ? Quelles questions aimerais-je pouvoir poser ? À qui ? Des interrogations de ce type permettent de définir l'objectif de la participation à un événement et son apport dans la réflexion du jeune. C'est aussi une occasion, pour les enseignants, les parents et les agents PMS, d'éveiller l'esprit critique des élèves en les informant sur la nature de l'initiative proposée, ainsi que sur les organisateurs et leurs objectifs.

Des clés pour une éducation aux choix

Brigitte GERARD

Aider un jeune à trouver son orientation, c'est d'abord lui apprendre à poser des choix. La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC) a, dès lors, inscrit l'éducation aux choix au cœur de ses deux derniers Plans d'actions prioritaires (PAP), avec pour objectif d'accompagner les équipes éducatives dans cette mission.

« L'éducation aux choix concerne tous les degrés et toutes les filières d'enseignement, rappelle **Anne CAUDRON**, formatrice à la FESeC pour cette thématique qui concerne le projet de vie de l'élève, en ce compris l'orientation. *Un élève habitué à poser des choix et à réfléchir à sa façon de fonctionner sera plus à l'aise pour s'orienter.* »

Ce souci d'accompagner les jeunes dans leurs choix n'est pas neuf. Le décret « Missions » (1997) permettait déjà d'affecter l'équivalent de deux semaines réparties sur le 3^e degré à des activités d'aide à l'orientation. Quant au dernier décret relatif au 1^{er} degré, il précise qu'il faut utiliser au minimum six demi-journées pour l'éducation à l'orientation.

Et qu'en est-il au niveau de la FESeC ? « *La réflexion relative au projet personnel du jeune s'est ouverte sur une dynamique d'éducation aux choix, qui était l'un des objectifs du PAP de 2013-2016. Celui-ci a mis en place différentes actions, dont l'une concernait le conseil de classe et la manière d'y faire remonter les informations de l'élève à propos de ses choix. Il y a aussi eu la rédaction et la mise en œuvre, au 2^e degré professionnel, d'un nouveau programme « Services sociaux » particulièrement innovant, car à la fois « orienté » et « orientant ». L'éducation aux choix s'y retrouve à travers les différents cours de l'option, permettant ainsi à chaque jeune de faire murir ses projets.* » La FESeC a, dès lors, formé et accompagné les équipes éducatives à la mise en place de ce nouveau programme.

Cohérence du parcours

Par ailleurs, diverses formations CECAFOC¹ relatives à l'éducation aux choix sont prévues, ainsi que des formations en école. Tous ces modules sont également accessibles aux agents PMS. Quant au nouveau PAP de la FESeC (2017-2020), il évoque encore l'éducation aux choix dans l'axe « autonomie du jeune ». « *Les écoles proposent déjà de nombreuses activités d'aide à l'orientation, principalement aux 1^{er} et 3^e degrés. Les démarches au 2^e degré semblent moins fréquentes. Les enrichissements des dispositifs existants pourraient passer par une prise en charge plus dense du 2^e degré, accompagnée d'une réflexion sur la cohérence générale des activités proposées aux élèves sur les trois degrés. L'intégration de l'éducation aux choix au sein des disciplines – lorsqu'une thématique s'y prête, ou lors d'un moment réflexif – permettra également d'exposer régulièrement l'élève au processus de choix*

tout en apportant un supplément de sens aux apprentissages et en soutenant la motivation. »

L'année scolaire prochaine, en lien avec le nouveau PAP, la FESeC préparera un outil de sensibilisation à l'éducation aux choix à destination des directions et des enseignants. Des formations CECAFOC pour l'appropriation de la démarche d'éducation aux choix aux différents degrés sont également programmées. « *D'une manière générale, l'essentiel est de rendre l'élève davantage acteur de ses choix, de le mettre en situation de questionnement pour l'amener à chercher lui-même les informations nécessaires à la clarification de ses choix, mais aussi de l'accompagner dans un cheminement qui l'aidera à développer sa confiance en soi et lui donnera le goût de l'avenir.* » ■



Photo : Laurent NICKS

1. Centre catholique pour la formation en cours de carrière – <http://enseignement.catholique.be/cecafoc/>